

Le Bulletin des Associations



Directeur de la publication : Jean-Louis de Gélis
Responsables de la rédaction : Paule Abel et Pascale Malaper
Imprimeur : Le Phare - Bureau des Associations
56610 Arradon (02.97.44.71.34)

N° 39 – JUIN 2007

• **Le nouveau bureau du Phare**

A la suite de l'Assemblée Générale du Phare tenue le 27 mars 2007, le nouveau Conseil d'administration s'est réuni le 26 avril pour élire le bureau.

Sa composition est la suivante :

Jean-Louis de Gélis (président) ; Yann Delafoulhouze (vice-président) ; Monique Clausner (trésorière) ; Daniel Maréchal (trésorier adjoint) ; Janig Le Corno (secrétaire) ; Jean-Louis Boichot (secrétaire adjoint) ; Virginie Lauriot Prevost, Yvette Simon, Daniel Guilbert et Alan Morice (membres).

Éditorial

• **Fermeture du Phare durant l'été**

Le Phare fermera ses portes le jeudi 26 juillet au soir et réouvrira le lundi 27 août 2007, à 14h30.

• **Le Forum des associations**

Il aura lieu le samedi 8 septembre 2007, de 14 h à 18 h au gymnase Parc Franco. Ce rendez-vous important vous permettra de connaître l'ensemble de l'offre associative sur la commune d'Arradon, et de vous inscrire aux différentes activités. Bon été à tous !

Jean-Louis de Gélis

Groupe folklorique d'Arradon Chal Ha Dichal UN CALENDRIER D'ÉTÉ BIEN REMPLI



Le Groupe de danse Chal Ha Dichal est en pleine répétition chaque lundi soir pour le spectacle *Transdans* à Suscinio le **vendredi 7 juillet**. Il s'est produit le jeudi de l'Ascension sur le port d'Arradon dans le cadre de la semaine du Golfe (photo). **Le 30 mai**, le Groupe de danse Chal Ha Dichal a animé l'après-midi au foyer logement de Kerneth. Il sera également à **la fête de la musique le 22 juin à Arradon**. D'autres présentations auront lieu **le 22 juillet au Bono**, **le 12 août pour la fête du Moustoir** et **le 15 août à la Chapelle de Becquerel**. Comme chaque année, nous avons organisé une journée amidonnage des coiffes. Une dizaine de personnes y a pris part. C'est un travail de précision qui prend toute une journée. Nous participons d'ailleurs à des stages organisés par Kendalc'h afin d'apprendre à confectionner les coiffes et les costumes, en même temps que de nouvelles danses.

Chapelle Sainte-Barbe

CONCERTS ET LECTURE EN JUIN

Le 4 mai le trio « Tir na nog » a connu un tel succès que les artistes ont dû se produire lors d'une séance supplémentaire, le 6 mai, afin d'accueillir les auditeurs qui n'avaient pu trouver place dans notre petite chapelle.

Le 2 juin, c'est la chorale « An Avel Vras » qui est venue

interpréter son répertoire de chants bretons et français. Concernant les manifestations à venir, c'est le **jeudi 14 juin à 20 heures que Michel Gaudry** nous lira des textes du prophète Isaï, accompagné par le quatuor « Cordialis ».

Le mercredi 27 juin, à 19 heures, la chorale « Les Cocoboërs » nous interprétera son nouveau répertoire.

A noter : le chapelet est toujours récité le 1^{er} samedi de chaque mois. Les prochaines messes seront célébrées le mardi 29 mai, le mercredi 12 septembre et le mardi 4 décembre. Enfin, notre repas champêtre se déroulera le **dimanche 26 août**.



Ala Enfants

GALAS ET EXPOSITION

La fin des activités approche, avec son lot de galas exceptionnels. L'association des loisirs arradonnais section enfants vous propose trois manifestations au mois de juin. Du 15 au 28 juin : **exposition de peinture** à la médiathèque d'Arradon ; samedi 23 juin : **gala de danse** au gymnase du Parc Franco (20h30) et mardi 26 juin : **représentation de la section théâtre** au gymnase du Parc Franco (20h00).



Golfe clair RALLYE GOLFE D'OR - 3^{ème} ÉDITION



Le samedi 21 juillet prochain se déroulera le Rallye Golfe d'Or, grand rallye maritime d'une trentaine de milles dans le golfe, ouvert à toutes les embarcations mues par une énergie non fossile. Tous les modes de propulsion propre sont donc autorisés : ramage, avironnage, palmage, godillage, pédalage, et même halage si besoin... Le bateau ne doit pas caler plus de 50 cm, dérive relevée. La sécurité est assurée par un bateau à moteur électrique. Chaque année, yoles, canoës, kayaks, plates, catamarans, petits croiseurs en tout genre se retrouvent dans le golfe pour cette journée conviviale, écologique et... sportive !

Renseignements : golfeclair.com

Inscriptions : golfeclair@wanadoo.fr ou 02 97 44 76 63

Clear Up 2007 : DEUX ANNIVERSAIRES !



Le comité de jumelage Arradon-Upton by Chester a organisé sa 10^{ème} **Brocante le dimanche 18 mars 2007** qui a attiré aussi bien des professionnels que des amateurs pour le plaisir de 1 600 visiteurs (photo). Cette rencontre annuelle est toujours autant plébiscitée par les chineurs du dimanche. Rappelons que l'objectif de cette journée consiste à collecter des fonds pour subventionner les échanges scolaires des deux collèges de la commune d'Arradon, Gilles Gahinet et Saint-Jean-Baptiste, avec ceux d'Upton by Chester, et ainsi permettre à des adolescents de découvrir la langue de Shakespeare version XXI^{ème} siècle.

Autre temps fort pour Clear Up, le 15^{ème} anniversaire du **comité de jumelage** ! Du 1^{er} au 4 juin 2007, nos amis d'Upton by Chester ont franchi la Manche pour célébrer

cet anniversaire qui illustre bien la fidélité et l'amitié véhiculées et entretenues durant ces longues années entre les deux comités de jumelage.

Le dimanche 3 juin, la cérémonie officielle de la célébration du 15^{ème} anniversaire débutait par une marche depuis la mairie d'Arradon jusqu'à la rue d'Upton by Chester, avec la découverte du nouveau quartier de la Brèche. Puis, après le discours du maire et des présidents des deux comités, un pot de l'amitié était offert par la municipalité. La fanfare de Brest et les sonneurs de Malestroit nous entraînaient alors vers le lieu du repas, où nous attendait un superbe cochon grillé.

Prochain rendez-vous à noter sur vos agendas :

l'assemblée générale se tiendra le vendredi 14 septembre 2007 à 20 h 30 à la médiathèque d'Arradon.

An Avel Vras LA CHORALE TOUJOURS TRÈS ACTIVE

En tout premier lieu, la chorale An Avel Vras tient à remercier sincèrement les municipalités d'Arradon, d'Auray et de Séné pour l'excellente organisation des événements locaux à l'occasion de la "Semaine du Golfe". La chorale An Avel Vras tient également à remercier la supervision du Conseil général du Morbihan concernant cet événement. An Avel Vras a été très heureuse de pouvoir s'impliquer dans les récitals proposés.

Ainsi, le jeudi 17 mai 2007, An Avel Vras a offert un concert d'animation au port d'Arradon, en tout début d'après-midi. Puis la chorale s'est déplacée au port de Saint Goustan à Auray, pour participer au concours de chants organisé par le Conseil général du Morbihan.

An Avel Vras a été sélectionnée pour la finale du concours, finale qui a eu lieu le samedi 19 mai 2007 à Port Anna, à Séné. An Avel Vras s'est classée 3^{ème} parmi les nombreux sélectionnés du Morbihan. Les trois finalistes se sont vus offrir un trophée.

Le programme des représentations de la chorale se poursuit durant les mois de juin et juillet :

Le samedi 2 juin 2007, la chorale An Avel Vras a donné un concert à la chapelle Sainte-Barbe au profit de SOS Villages d'Enfants et de l'entretien de la chapelle.

Le dimanche 17 juin 2007, au grand séminaire de Vannes, la chorale participera à un important rassemblement de chorales bretonnes organisé (en interne et sans public) par notre fédération "Kanomp Breizh" (« chantons la Bretagne »). Répétitions le matin des chants bretons en commun que nous enregistrerons l'après-midi. Ces chants figureront sur le prochain CD de notre fédération "*Les Chœurs Classiques en Breton*". Dans les chants prévus on trouve notamment : *Ô Dieu si bon* (O Doue Ken Mad, en breton) extrait du *Largo de Xersès* de G.F.Haendel et *l'Hymne à la Joie* de Beethoven, devenu l'hymne européen (Kanenn an Europa, en breton).

La chorale s'était également impliquée le dimanche 29 avril 2007 à l'église de Queven, dans l'enregistrement du chant *Heilig ist der Herr*, de Franz Schubert. Ce chant figurera lui aussi sur ce prochain CD.

Le vendredi 22 juin 2007, à Arradon, la chorale An Avel Vras sera présente à la Fête de la Musique pour offrir un concert avec d'autres associations et chorales locales.

Au cours du mois de juillet 2007, des représentants de notre chorale chanteront à l'occasion d'une messe donnée à la chapelle Saint-Martin, au Moustoir.

Comité de jumelage Arradon-Höchenschwand HALTE ARRADONNAISE POUR LES AMIS D'HÖCHENSCHWAND

De tradition constante, le « joli mois de mai » a été l'occasion privilégiée pour les conseils d'administration des comités de jumelage Arradon-Höchenschwand, partenaires et amis, de se rencontrer pour la mise au point des projets communs, pour prendre aussi de nouvelles initiatives. C'est dans une telle perspective qu'une délégation du conseil d'administration du comité de jumelage de Höchenschwand, conduite par Pierre Meunier, son président nouvellement élu, est venue sur l'invitation du comité arradonnais présidé par Irmgard Russ, partager le plaisir d'une nouvelle rencontre, à l'occasion du long week-end de l'Ascension.

C'est donc, dans un esprit d'accueil, et avec un soin particulier, qu'avait été établi un programme propre à répondre à l'attente des amis allemands. Le séjour s'ouvrait, le jeudi 17 mai, par une soirée conviviale organisée, notamment, par Bernard et Josette Pellerin (vice-présidente du comité de jumelage) sur la terrasse de leur maison face au golfe, permettant ainsi aux amis allemands de pouvoir admirer, sous la lumière du soleil couchant, la flottille de petits bateaux blancs, au mouillage devant les îles.

La journée du vendredi 18 mai aura été celle d'un parcours conduisant les hôtes allemands à la découverte de la presqu'île de Rhuys. A Port-Navalo, ils auront pu admirer le ballet majestueux des voiliers participant à la semaine du golfe. La journée du samedi 19 mai aura été celle du « travail » et de la réflexion partagée pour les représentants des deux comités de jumelage réunis à la mairie d'Arradon en présence de monsieur André Gall, maire d'Arradon.

C'est ainsi que les participants ont été, tout d'abord, amenés à réfléchir sur les possibilités d'intéresser les jeunes à participer aux activités du comité de jumelage. Par ailleurs, une place particulière devait être donnée à l'examen des projets du comité de jumelage de

Höchenschwand qui sera appelé, en 2008, à organiser, en accord avec la municipalité de Höchenschwand, la célébration du 20^{ème} anniversaire du jumelage, ainsi qu'à l'étude des propositions que le comité de jumelage arradonnais sera, pour sa part, conduit à présenter. La préparation de la Fête de l'Huître, qui doit avoir lieu le dimanche 2 septembre 2007, faisait l'objet d'un échange de vues, afin de définir le programme et les modalités de participation à la fête du comité de jumelage allemand. Enfin, ont été rappelées les conditions dans lesquelles sera organisé le voyage d'études en Forêt Noire, du 30 septembre au 6 octobre 2007, d'un groupe d'étudiants en BTS formation forestière, enseignement dispensé par la Maison de la Forêt du Vincin.

Après ces journées d'une densité particulière, qui auront permis de renforcer les liens d'amitié unissant, à travers les représentants des deux comités de jumelage, les habitants des deux communes partenaires, était venu le temps difficile des « au revoir » et des « auf wiederseh », où les « amis d'Arradon » et les « amis d'Höchenschwand » auraient pu dire, avec le poète « Ô temps, suspends ton vol... » pour prolonger encore l'amicale rencontre, dont chacun gardera de précieux souvenirs.



Judo Club d'Arradon UNE NOUVELLE CEINTURE NOIRE

Une nouvelle ceinture noire a été obtenue par François Nicolas, au Judo Club Arradon. François a marqué tous ses points manquants lors du dernier tournoi de grade le 22 avril dernier, à Mur de Bretagne.

Le samedi 16 juin sera l'occasion pour tous les adhérents du club de se retrouver sur le tatami pour faire un entraînement commun de 15 h 30 à 17 h 00. A l'issue de cet entraînement, chaque judoka recevra son diplôme de grade supérieur, et il sera procédé à la remise officielle de la ceinture noire de François.

Un goûter avec tous les enfants clôturera ce cours, et cette saison 2006-2007. Tous les parents sont invités à venir voir évoluer leur enfant et à participer au goûter.



Association des jeunes d'Arradon TOUJOURS D'ATTAQUE !



L'Aja est toujours là, pas raplapla, avec des animateurs super sympas et c'est pour cela que les jeunes aiment ça !

L'Aja a encore brûlé les planches cette année, le 26 mai, lors de la traditionnelle soirée de fin d'année.

Ce mois-ci, retrouvez les jeunes ajaciens sur scène à la fête du collège Gilles Gahinet, le 16 juin à 19h30.

Cette année, avec une vague de nouveaux jeunes, un nouveau bureau et des nouveaux locaux, l'Aja est toujours motivée.

Voilà, voilà, c'est ça l'Aja !

Informations Le Phare COMBIEN DE TEMPS DEVEZ-VOUS CONSERVER LES DOCUMENTS DE VOTRE ASSOCIATION ?



Les documents juridiques

Les statuts, la déclaration en préfecture, l'inscription au JO et le registre spécial doivent être conservés de manière illimitée.

Les procès-verbaux des assemblées générales, des conseils d'administration, des feuilles de présence et tous documents administratifs importants (ex : lettre de démission) doivent être conservés 30 ans. De même pour les titres de propriétés, actes de vente et documents relatifs aux subventions.

Les contrats doivent être conservés 10 ans à compter de la fin du contrat.

Les documents comptables

Ils doivent être conservés 10 ans : pièces justificatives telles que factures, reçus, documents bancaires, comptes annuels et livres légaux (livre journal, grand livre, livre d'inventaire).

Les déclarations fiscales

Déclarations d'impôts sur les bénéficiaires, de TVA, de taxe professionnelle, de taxes sur les salaires... Le délai pour ces documents est de 6 ans.

Attention : ces documents doivent être conservés aussi longtemps que nécessaire pour vérification s'il existe des immobilisations amortissables, des provisions ou des reports sur une durée plus longue.

Les documents employeurs

Le code du travail prévoit que les documents concernant le personnel doivent être conservés 5 ans (livre de paie, registre du personnel, double des bulletins de paie, solde de tout compte, certificat de travail, etc.). Mais le bon sens amène à les conserver de manière illimitée. Un ancien salarié peut en effet vouloir faire une reconstitution de carrière avant son départ en retraite, et demander des renseignements à l'association.

En ce qui concerne les déclarations afférentes aux salaires (URSSAF, Assedic, etc.), il est conseillé de les conserver 10 ans.

Source : Associations mode d'emploi – N°9 – avril 2 007

USA tennis UNE FORTE ACTIVITÉ CES DERNIERS MOIS

De janvier à mi-avril s'est déroulé le tournoi interne qui a rassemblé près de 70 jeunes et 25 adultes sur des formats de matchs adaptés. Les finales ont eu lieu le 21 avril sous le soleil du Guippe. Les participants et adhérents ont pu partager le repas annuel du club au parc Franco. Cette fois encore 50 personnes, petits et grands étaient présents.

Le 26 mai, 45 personnes du club sont allées à Roland-Garros pour assister à la journée Benny Berthet. Elles ont pu voir les plus grands joueurs du moment lors de cette journée récréative et conviviale. C'était la première fois que le club organisait cette sortie et fort de ce succès, l'édition sera certainement reconduite ultérieurement.

L'opération « Découverte du tennis à l'école » sera renouvelée en juin pour les enfants de 5 à 7 ans. L'an passé nous avons attiré près de 120 enfants sur les courts. Cette année nous espérons faire encore mieux.

En juin, le club va travailler avec ses enseignants pour préparer la saison prochaine. **Des pré-inscriptions auront lieu le samedi 23 juin de 11h à 12h et le mercredi 27 juin de 15h à 18h.** Les intéressés seront avertis par voie de presse.

Le tournoi annuel, clôture de la saison sportive du club, aura lieu du 2 au 14 juillet. L'an dernier, 180 compétiteurs ont pris part à cet événement. Nous invitons d'ores et déjà les Arradonnais à venir voir des matchs de haute qualité et assister aux finales qui auront lieu le 14 juillet.

Des stages seront organisés durant les vacances d'été, pour tout niveau. (Renseignements avec Jean-François au 06.87.19.68.35).

Nous vous rappelons que, du 14 juillet au 31 août, c'est le camping municipal qui gère les réservations des courts.

Nos coordonnées : **US Arradon Tennis 19 rue Plessis d'Arradon 56610 Arradon- Tél : 02 97 44 70 79**

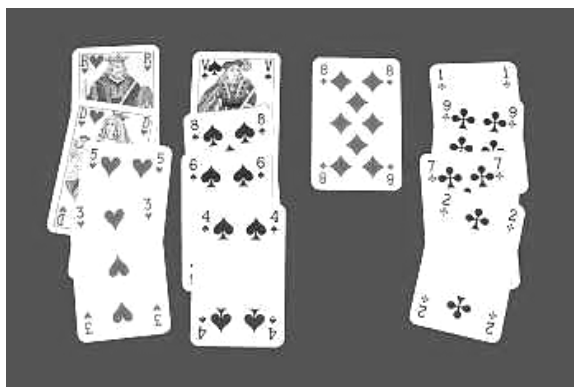
mail : usarradontennis@fft.fr

Permanences : le mercredi, de 15 heures à 18 heures et le samedi, de 11 heures à midi. Pas de permanence durant les vacances scolaires.

Le Bridge Club OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Le bridge club vous informe qu'il restera ouvert en juillet et en août aux jours et heures habituels : mardi et jeudi de 14 heures à 18 heures, au 1^{er} étage de la cantine municipale (1 rue du Plessis d'Arradon).

Le club est ouvert au brideur débutant ou confirmé, seul ou avec partenaire.



Centre nautique d'Arradon ACTIVITÉS ESTIVALES

A partir du 2 juillet, et jusqu'au 31 août 2007, le CNA proposera des stages chaque semaine, du lundi au vendredi.

SUPPORT	DUREE	HORAIRES	NIVEAU
Jardin des Mers	5 X 2 h 30	14h30 - 17h	
Optimist	5 X 2 h 30	9h30 - 12h	Initiation
		13h30 - 16h	Perfect
Open Bic	5 X 2 h 30	10h - 12h30	Initiation
		13h30 - 16h	Perfect
Planche à Voile	5 X 2 h	13h30 - 15h30	Initiation
		16h - 18h	Perfect
Catamaran KL 13,5	5 X 2 h 30	10h - 12h30	Initiation
		13h30 - 16h	Perfect
Catamaran KL 15,5	5 X 2 h 30	10h - 12h30	Initiation
		13h30 - 16h	Perfect

Pour toutes les activités :

- Cotisation individuelle au club (16,00 €)
- Passeport Voile : dès votre premier stage, il vous sera remis un « Passeport FFV—Voile Bretagne » qui sera la mémoire de vos acquis nautiques. Votre niveau y sera consigné en fin de stage par votre moniteur. **Si vous le possédez déjà, n'oubliez pas de vous en munir.**
- Licence Club FFV. Pour les jeunes né(e)s après le 31/12/88 : 22,50 € (une réduction de 5 € est accordée sur le prix du stage pour l'achat d'une licence jeune) **ou** Licence enseignement voile (pour le loisir) : 9,60 €.

Réductions accordées :

- Une réduction de 8 € est accordée pour un deuxième stage, ou pour un deuxième enfant de la famille.
- A partir du troisième stage et suivants, ou du troisième enfant et suivants, la réduction par stage est de 16 €.

Renseignements et inscriptions au 02 97 44 72 92.

Email : centre.nautique.arradon@wanadoo.fr

Site : www.cnarradon.com

L'échiquier de l'ABC BEAU SUCCÈS DU 15^{ème} TOURNOI D'ÉCHECS

Le dimanche 13 mai, 221 joueurs ont participé au tournoi de l'ABC à la salle omnisports de Baden (photo). Dans *le tournoi principal FMPB* (112 joueurs), le maître international Hoang Pham a devancé le vainqueur des deux dernières éditions, le Quimpérois Jean François Jolly. L'Arradonnais Pierre Le Borgne termine à la 4^{ème} place. *Le tournoi Gomina*, réservé aux benjamins et pupilles (62 participants), est gagné par Alexandre Ababou de Ploërmel et *le tournoi le Bagagiste* (47 joueurs) des poussins et petits poussins est remporté par Axel Ginovart de Guingamp qui devance le Vannetais Arthur Fétiveau. Le tournoi de l'ABC est celui qui rassemble le plus de joueurs et de jeunes dans les tournois de parties rapides en Bretagne.

L'ABC sera présent au forum des associations et les activités d'entraînement reprendront la semaine suivante.

Daniel Maréchal président de l'ABC

Arradon Terre du Monde VIVRE ENSEMBLE... NOS DIFFÉRENCES SONT NOS RICHESSES



La participation d'ATM à la campagne auprès des écoles et collèges a consisté à :

- mettre à disposition une exposition "Demain le monde – Les migrations – Pour vivre ensemble"
- organiser une ou plusieurs interventions dans les classes, avec l'appui de montages audiovisuels, afin d'introduire la problématique des migrations internationales auprès des enfants et des adolescents.

De nombreux établissements scolaires ont participé également au concours de poésie sur le thème "**Nos différences sont des richesses**" ainsi qu'à la réalisation de panneaux d'exposition traitant des migrations sous un angle local ou régional et illustrant une ou plusieurs des thématiques de la campagne "**les migrations près de moi**".

Au mois de juin 2007, Arradon Terre du Monde a proposé de mettre en valeur les travaux des jeunes par :

- une **exposition** des panneaux réalisés, à la **médiathèque d'Arradon du 1^{er} au 8 juin**
- un **vernissage le vendredi 1^{er} juin à 18 heures**
- la **projection** de petites séquences filmées, à la **médiathèque**, pour les enfants, le **mercredi matin 6 juin à 10 heures**, sur le thème "Toi et moi - Évoquer la différence pour apprendre la tolérance"
- la **remise de prix** aux meilleurs poèmes lors de ces manifestations (vernissage et projections)
- la **projection d'un film**, suivi d'un échange avec CHEIKH COLY, émigré de Diatang au Sénégal, pour un public adulte, le **vendredi soir 8 juin à 18 heures à la médiathèque d'Arradon**.

L'actualité d'ATM ne s'arrête pas en été. En effet, **mardi 10 juillet**, l'association accueillera une troupe exceptionnelle pour une soirée de grande qualité : « **Danses et chants du pays Dogon** ». Rendez-vous à la salle omnisports d'Arradon à 20h30. Entrées adultes 10 € et gratuit jusqu'à 12 ans.



Les Amis du 5à7 musical CONCERT PRESTIGE À PENBOC'H



Comme chaque année à même époque, la saison musicale du 5à7 connaîtra son apogée dans le cadre enchanteur de la chapelle St-Joseph, qui domine le Golfe à Penboc'h. Rendez-vous le vendredi 29 juin à 20 heures, pour deux grandes pages célèbres de la musique de chambre romantique. Seront proposés : *le Quintet en Ut pour cordes* de Schubert et le *1^{er} Sextuor pour cordes* de Brahms. Ce séduisant programme sera interprété par *l'Ensemble Icare* (photo), constitué de professeurs des conservatoires de Bretagne, qui poursuivent une carrière parallèle de concertistes. Pour réserver les places encore disponibles, appelez au 02.97.44.84.44 ou par courriel : 5a7.musical@wanadoo.fr. Tarif adhérents et jeunes : 12 € ; tarif normal : 15 €.

Le comité des fêtes du Moustoir LES ÉCHOS



Le comité des fêtes du Moustoir a arrêté la liste des groupes qui se produiront le 12 août prochain. Le matin, à partir de 10h45, si vous le désirez, vous pourrez assister à la messe bretonne en plein air, et ensuite à partir de 11h30, les groupes invités à se produire l'après-midi défilent dans les rues du Moustoir.

A partir de 14 heures et jusqu'à 17h30, spectacle folklorique avec les groupes suivants : les cercles Korollerien Tud Er Mor de Ploemeur et Danserien Ruiz du Pays de Rhuys, ainsi que le bagad An Elven d'Elven. Bien entendu, et comme depuis plusieurs années, les danseurs d'Arradon et le groupe costumé du Moustoir seront les bienvenus.

A partir de 18 heures, entrée gratuite, et nous assisterons à un concert donné par le duo Nolwenn Korbell et Soig Sibériel. Il n'est plus nécessaire de présenter cette chanteuse

bretonne, connue au-delà de nos frontières, notamment dans le milieu de la culture celtique.

En soirée, à partir de 21 heures, grand fest noz gratuit, avec la participation de deux groupes de musiciens, l'un d'origine locale (Pen Bihan), l'autre du Nord Bretagne (Forzh Penaos). Voilà un programme très alléchant, qui devrait satisfaire les locaux et les touristes.

Cette année, à l'occasion de la semaine du Golfe, le comité des fêtes du Moustoir n'a exceptionnellement pas pris en charge la gestion du stand boissons-crêpes, mais a cependant participé activement à cette animation en mettant à disposition de la commune et des associations ses chapiteaux et bénévoles.

Par ailleurs, avant la fête de l'été, le samedi 23 juin prochain, notre association participera avec les parents d'élèves de la Touline à la fête de l'école. Ce sera l'occasion de faire un don à cette association de parents.

A toutes et à tous, nous souhaitons de passer de bonnes fêtes d'été.

René Pérez et Maryannick Le Gat, co-présidents du comité des fêtes.

Algues au rythme FESTIVAL ALGUES AU RYTHME... UN SUCCÈS !



Le groupe Rivaricha (photo Marc Abel)

Avec près de 800 personnes, le festival a été un succès à tous les niveaux : soleil au rendez-vous, bénévoles parfaitement organisés, public enthousiaste, artistes enchantés par l'accueil qui leur a été réservé...

L'association Algues au rythme a réussi son double pari : éponger son déficit (la santé financière de l'association est désormais rétablie) et reconduire son festival annuel.

Le public, fidèle et chaleureux, a prouvé à Alan, Arnaud, Aurélie, Jean-Paul, Laetitia, Liduvine, Marie-Anne, Nicolas, Olivier, Pascale, Vincent et Solène que leur slogan "We can do it !" pouvait se transformer en "We did it !".

Algues au rythme n'aurait pu réussir à rétablir sa situation financière sans l'appui de la municipalité par la mise à disposition de locaux et de personnels techniques lors de chacun des événements organisés au cours de cette année ; l'appui de nombreux particuliers par des dons et des prêts, et enfin par l'appui des associations d'Arradon. En ce qui concerne ces dernières, citons les aides diverses et précieuses de l'association des commerçants d'Arradon, de Clear Up, du Comité des fêtes du Moustoir, du Phare, de Vorace (festival Fish & Clips) et de l'UFO.

Merci à tous ! Et rendez-vous à la rentrée pour l'assemblée générale, tout au long des prochains mois pour d'autres événements en projet et bien sûr à l'année prochaine pour un nouveau festival !